

Tableau récapitulatif des principales règles du RLP

	Zone 1 SPR, périmètres MH et hameaux	Zone 2 Zones d'activité et 7 voies urbaines	Zone 3 Secteurs résidentiels
Publicité sur mur de clôture et clôtures	Interdite	Interdite	Interdite
Publicité non lumineuse murale	Interdite	10,6 m ²	10,6 m ²
Publicité non lumineuse scellée au sol	Interdite	10,6 m ²	2 m ² Hauteur 4,5 m
Chevalets	Porte-menu exclusivement	1 par établissement 0,70 m X 1 m	Porte-menu exclusivement
Publicité sur mobilier urbain	RNP	RNP	RNP
Publicité sur palissade de chantier	Autorisée	Autorisée	Autorisée
Publicité numérique	Interdite	Interdite abords 7 voies urbaines 8 m ² ZAE	Interdite
Publicité sur toiture ou terrasse	Interdite	RNP	RNP
Bâches de chantier	Autorisées	RNP	Interdites
Bâches publicitaires	Interdites	RNP	Interdites
Publicité de petit format	Admise	RNP	RNP
Enseignes à plat	1 par façade ou 1 par vitrine Limitée au rez-de-chaussée	< 60 m ²	RNP < 1 m ² sur murs de clôture et clôtures
Enseignes perpendiculaires	1 par voie 0,80 m x 0,80 m maxi	RNP	RNP
Enseignes numériques scellées au sol	Interdites	Interdites	Interdites
Enseignes numériques murales	Interdites	6 m ²	2 m ² Perpendiculaires interdites
Enseignes scellées au sol	Interdites, sauf retrait. 1 m ² < surface < 2 m ² Hauteur 3,5 m maxi	Hauteur 6 m 8 m ² Haut = largeur x 2 mini	4 m ² Hauteur 4 m Haut = largeur x 2 mini
Enseignes en toiture	Interdites, sauf historique	Interdites sur les 7 voies urbaines Haut. < 2 m dans ZAE	Interdites
Enseignes temporaires	2 m ²	2 m ² pour les 7 voies urbaines 8 m ² ZAE	2 m ²
Vitrophanies	15 % de la surface de la vitrine	RNP	15 % de la surface de la vitrine